

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Tunisie & Libye

Une publication du Service Économique Régional de Tunis
Semaine du 04 mai 2026

CHIFFRE À RETENIR

+5,5 %

Le taux d'inflation en Tunisie en avril 2026, en glissement annuel, selon l'INS, après 5% en mars

Régional

Exonération de droits de douane vers la Chine : un faible impact attendu en Tunisie et en Libye

Depuis le 1^{er} mai 2026, la Chine [accorde](#) à l'ensemble des pays africains, à l'exception de l'Eswatini, une exemption totale de droits de douane sur leurs exportations pendant deux ans, alors qu'elle appliquait précédemment des droits de douane moyens pondérés de 6,2% pour la Tunisie (27,2% pour les produits agricoles), et de 4,3% pour la Libye, selon l'OMC. Cette mesure, annoncée à la mi-février par le président Xi Jinping lors du sommet de l'Union africaine, vise à renforcer les échanges commerciaux entre la Chine et le continent africain. Dans le cas de la Tunisie, l'impact devrait être modéré. En effet, si la Chine est en 2025 le premier fournisseur de la Tunisie, avec environ 3,3 Mds EUR d'importations tunisiennes (12,9% du total), les exportations tunisiennes vers le marché chinois sont historiquement très faibles (environ 23 M EUR, soit 0,1% du total, selon

l'INS), faisant de la Chine un client marginal du pays (47^{ème} position). Dans ces conditions, l'exonération des droits de douane ne devrait pas se traduire par une hausse significative des ventes à court terme, la structure de l'appareil exportateur tunisien étant très faiblement orienté vers le marché chinois. Concernant la Libye, cette mesure ne devrait pas avoir d'impact, les exportations libyennes à destination de Chine (1,1 Md EUR ; 9^{ème} client) étant essentiellement constituées de pétrole brut, un produit pour lequel les droits de douane sont déjà très faibles voire nuls. Pour rappel, la Chine occupait en 2024 la place de 2^{ème} fournisseur de la Libye (3,3 Mds EUR d'importations libyennes).

Tunisie

Publication des décrets fixant les revalorisations salariales des secteurs public et privé pour la période 2026-2028

Les décrets relatifs à l'augmentation des salaires dans les secteurs public et privé pour

la période 2026-2028 (avec effet rétroactif à compter de janvier) [ont été publiés](#) le 30 avril 2026 au Journal officiel, conformément à la loi de finances 2026. Pour les agents de la fonction publique, des collectivités locales et des établissements publics, est prévue en 2026 une hausse mensuelle comprise entre 90 et 120 TND (entre 27 et 36 EUR) selon le corps et le grade, avec des revalorisations similaires programmées pour 2027 et 2028. Dans certains corps spécifiques comme la magistrature, l'augmentation est fixée à 120 TND pour tous les agents. Le texte inclut également la revalorisation de diverses primes et indemnités liées à des fonctions administratives, techniques et sectorielles. Par ailleurs, le Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), qui s'applique au secteur privé non agricole et sur lequel sont également indexées les retraites du secteur privé, enregistrera une progression de 5% par an sur la période 2026-2028, et s'établira en 2026 à 554,7 TND (environ 162 EUR) pour un régime hebdomadaire de 48 h et 470,2 TND (environ 137,3 EUR) pour un régime de 40 heures. Enfin, pour les salariés du secteur privé non agricole régis par une convention collective sectorielle, les décrets prévoient une hausse minimale de 5% des salaires de base ainsi que des indemnités de transport et de présence.

L'inflation accélère et s'établit à 5,5% en g.a. en avril 2026 selon l'INS, tirée par les prix de l'alimentation

D'après les [données](#) publiées par l'Institut National de la Statistique (INS), le taux d'inflation s'établit à 5,5% en glissement annuel (g.a.) en avril 2026, après 5% en mars. Cette dynamique est portée par la progression des prix alimentaires (+8,6% en g.a., contre +7% le mois précédent), qui représentent près d'un quart de l'indice.

Cette évolution reflète notamment l'augmentation des prix des fruits frais (+19,2%), de la volaille (+16,1%) et de la viande d'agneau (+16,1%). En variation mensuelle, la hausse des prix s'accélère (+1,1%, après +1% en mars, une hausse record depuis le mois de septembre 2022). Par catégories, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 1,5% sur un mois, en lien avec la hausse des prix des légumes frais (+5,6%), de la viande d'agneau (+3,5%), ou encore des fruits frais (+2,5%). Il en est de même pour les prix des articles d'habillement (+5,5%) et chaussures (+6,8%), en raison de la fin des soldes d'hiver. L'inflation sous-jacente, qui exclut les produits alimentaires et énergétiques, progresse à 4,8% en g.a. en avril (après +4,6% en mars). Selon les prévisions du FMI, le taux d'inflation annuel moyen pour 2026 devrait s'établir à 6,5%.

Les facilités accordées à l'Etat représentent en 2025 près du quart des actifs de la BCT

La Banque centrale de Tunisie (BCT) a publié, le 30 avril 2026, ses [états financiers](#) arrêtés à fin décembre 2025. Le total du bilan continue de progresser pour s'établir à 56,5 Mds TND (16,6 Mds EUR ; +3,8% sur un an), une hausse qui masque cependant des réaménagements dans la structure de l'actif. Premier poste de l'actif, les avoirs en devises ont diminué de 8,2% pour s'établir à 25,1 Mds TND (7,4 Mds EUR). Leur poids dans le bilan passe de 50% à 44%, reflétant les tensions sur la balance des paiements. Avec un encours de 13,6 Mds TND (4 Mds EUR ; +78,3%), les facilités accordées à l'Etat deviennent le second poste de l'actif et représentent 24% du total (contre 14% en 2024), devant les concours aux banques liés aux opérations de politique monétaire (8,3 Mds TND, 2,4 Mds EUR ; +1,4%), illustrant le financement croissant par la BCT du budget de l'Etat. Par ailleurs, la BCT enregistre une

contraction de 15,4% de son résultat 2025, qui s'établit à 1,2 Md TND (0,4 Md EUR), reflétant moins une dégradation de son activité qu'une normalisation progressive de ses revenus après plusieurs années marquées par des revenus d'intérêt plus élevés.

Libye

Le premier ministre du GUN Abdelhamid Dbeiba précise les modalités de mise en œuvre du budget unifié pour 2026

Dans le cadre d'un Conseil des ministres tenu le 4 mai 2026, le Premier ministre du Gouvernement d'unité nationale (GUN), Abdelhamid Dbeiba, a précisé les contours de l'accord conclu entre les autorités de l'Ouest et de l'Est libyen sur le cadre budgétaire unifié pour 2026, annoncé le 11 avril. Rappelant les équilibres budgétaires et la ventilation des dépenses, M. Dbeiba a indiqué que l'accord s'appuyait notamment : (i) sur un dispositif de contrôle intégré ; (ii) un comité conjoint pour le suivi de l'exécution et de l'évaluation budgétaire ; (iii) une amélioration de la transparence, à travers la publication par les organes d'exécution du budget de rapports mensuels détaillés. Il prévoit également l'unification des recettes et leur centralisation sur le compte du Trésor auprès de la Banque centrale. Concernant les dépenses d'investissement, le Premier ministre a également souligné la nécessité de regrouper l'ensemble des projets de développement dans un document unique afin de renforcer la transparence de l'action publique. Parmi ces projets figurent notamment la construction et la réhabilitation de 60 axes routiers, la construction d'établissements de santé ou encore le soutien au réseau de distribution d'électricité. Enfin, M. Dbeiba a appelé à la réalisation d'un audit externe

indépendant des activités de la *National Oil Corporation (NOC)*, confié à des cabinets internationaux.

La NOC publie son rapport annuel pour l'exercice 2025

La NOC a publié, le 6 mai 2026, un [rapport annuel](#) technique et statistique pour l'année 2025, s'inscrivant dans une démarche de renforcement de la transparence et d'amélioration de l'accessibilité des données relatives à ses niveaux de production d'hydrocarbures, à ses revenus et à ses projets. En 2025, la production moyenne de pétrole s'est établie à 1,4 M de barils par jour (bpj), contre 1,1 M bpj en 2024. La production de gaz naturel a, pour sa part, atteint 2,5 M de pieds cube par jour. Avec un prix moyen du baril de Brent de 69,1 USD, les recettes de la NOC ont atteint 22,1 Mds USD. Celles-ci se répartissent entre les ventes de pétrole brut (79,5%), les impôts et redevances (14,8%), les ventes de gaz naturel (3%), de produits pétroliers (2%) et de produits pétrochimiques (0,7%). En volume, les exportations de pétrole brut réalisées par la NOC ont atteint 342 M de barils, correspondant à un rythme moyen de 0,9 M bpj, en hausse de 12% par rapport à 2024. Les principaux marchés d'exportation demeurent l'Italie (40,2% des ventes), suivie de la Chine (10,3%) et de la France (7,7%). À noter que la valeur des importations de carburant s'est élevée à 7,9 Mds USD, dont 4 Mds USD payés en nature.

La Misrata Free Zone annonce la mise en place d'une nouvelle liaison maritime directe vers la Chine par la compagnie chinoise COSCO Shipping.

A l'occasion du premier déplacement de l'Ambassadeur de Chine en Libye à la *Misrata Free Zone (MFZ)* le 30 avril 2026, le président

de la zone économique spéciale Mohsen Al Sagoutri a annoncé qu'une nouvelle liaison maritime directe vers la Chine serait désormais opérée par l'entreprise chinoise COSCO Shipping afin de réduire les délais de transit, de diminuer les coûts et d'optimiser les chaînes d'approvisionnement de la Libye. Cette annonce s'inscrit dans une dynamique

plus large de renforcement de la coopération économique entre la Chine et la Libye. A ce titre, l'ambassadeur de Chine a souligné l'importance de la MFZ et de son emplacement stratégique reliant l'Afrique au reste du monde, ce qui en fait une destination de choix, en particulier pour les entreprises et les investisseurs chinois.

Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.

	2025		2026 (p)		2027 (p)	
PIB nominal, en Mds USD	57,6		60,7		59,1	
Croissance du PIB réel, en %	2,5	0 pp	2,1	0 pp	1,6	0 pp
Taux d'investissement, en % du PIB	10,7		10,4		10,6	
Taux d'épargne, en % du PIB	7,9		6,2		4,8	
Taux d'inflation annuel moyen, en %	5,3	-0,6 pp	6,5	+0,4 pp	7,2	+0,5 pp
Solde budgétaire, en % du PIB	-5,2	+0,1 pp	-7,4	-2,2 pp	-6,5	-1 pp
Recettes publiques, en % du PIB	28,8		28,7		28,7	
Dépenses publiques, en % du PIB	34		36,1		35,2	
Dette publique, en % du PIB	81,3	+0,7 pp	84,9	+2,3 pp	88,7	+4,1 pp
Solde courant, en % du PIB	-2,8	+0,4 pp	-4,2	-0,8 pp	-5,8	-2,2 pp
Notation souveraine Fitch/Moody's	B-/CAA1 stable		-		-	

Source : WEO d'avril 2026 (FMI)

Note : Les données en couleur correspondent aux variations absolues par rapport au WEO d'octobre 2025.

Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.

Indicateurs macroéconomiques	Période	Valeur	Var. par rapport à la période précédente
Croissance du PIB réel, en g.a., en %	T4 2025	2,7%	+0,3 p.p.
Taux de chômage, en % de la pop. active	T4 2025	15,2%	-0,2 p.p.
Taux d'inflation, en g.a., en %	Avril 2026	5,5%	+0,5 p.p.
Recettes touristiques cumulées, en M TND	Au 30/04/2026	2 038 M TND	+4,1% en g.a.
Revenus du travail cumulés, en M TND	Au 30/04/2026	2 932 M TND	+5,2% en g.a.
Indicateurs monétaires et financiers	Période	Valeur	Var. en g.a.
Taux d'intérêt directeur, en %	Depuis le 07/01/2026	7,00%	-100 pdb
Réserves de change, en jours d'importations	Au 06/05/2026	103 jours	+4 jours
USD/TND	Au 05/05/2026	2,88	-3,63%*
EUR/TND	Au 05/05/2026	3,40	+0,60%

* Un signe négatif signifie une appréciation du dinar tunisien face à la devise correspondante.

Sources : INS, BCT

Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.

	2025		2026 (p)		2027 (p)	
PIB nominal, en Mds USD	44,7		52,5		50,1	
Croissance du PIB réel, en %	15,9	+0,3 pp	6,7	+2,5 pp	4,5	+2,2 pp
Taux d'investissement, en % du PIB	28,1		26,2		25,7	
Taux d'épargne, en % du PIB	-		-		-	
Taux d'inflation annuel moyen, en %	1,8	0 pp	10,5	+9 pp	10,2	+8,6 pp
Solde budgétaire, en % du PIB	-31,1	-26,8 pp	-20,9	-19,9 pp	-23,8	-22,7 pp
Recettes publiques, en % du PIB	71,2		67,9		65,5	
Dépenses publiques, en % du PIB	102,3		88,8		89,4	
Dette publique, en % du PIB	-		-		-	
Solde courant, en % du PIB	-3,8	-4,7 pp	4,2	+3,6 pp	1,6	+1,2 pp

Source : WEO d'avril 2026 (FMI)

Note : Les données en couleur correspondent aux variations absolues par rapport au WEO d'octobre 2025.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.